

Promotion de la bientraitance institutionnelle

PUBLIC

Toute personne concernée par le pilotage d'un dispositif de bientraitance

MODULE 1 = 1 jour

Acquérir les fondamentaux des risques et signalements de maltraitance

OBJECTIF

Sensibiliser les professionnels aux phénomènes de maltraitance institutionnelle envers les usagers pour mieux en prévenir les risques

CONTENUS

- Définitions et généralités
- S'approprier les obligations légales
- Repérer et signaler les signes de maltraitance

METHODE

- Apports théoriques
- Echanges d'expériences et de représentations
- Etude de cas à partir de l'expérience des participants
- Document de synthèse

INTERVENANT

Jean Michel ABRY, Directeur d'établissement, 30 ans de pratique dans le secteur, ICG 3ème de cycle de management stratégique.

MODULE 2 = 3 jours

Formation à une démarche de promotion de la bientraitance institutionnelle

OBJECTIF

Permettre aux professionnels d'organiser la bientraitance au sein de l'institution

CONTENUS

- Installer une dynamique de bientraitance au regard des réponses apportées aux personnes accueillies, des dysfonctionnements et des facteurs de risque.

METHODE

- Analyse par le groupe de participants de leurs représentations et rapprochement avec les principaux risques réglementés et la vulnérabilité des personnes accueillies
- Apport théorique des différents outils à disposition des professionnels (loi 2002 et Recommandation de Bonne pratique de l'Anesm)
- Apport méthodologique pour élaborer un guide institutionnel des conduites de bientraitance

INTERVENANT

Pascal DAVID, formateur/Consultant spécialisé dans le secteur médico-social, ancien directeur d'association, CAFDES